

TOURNOI

Soft Volley-Ball

INTER-ENTREPRISES

REGLEMENT DU TOURNOI

❖ INSCRIPTION :

Remplir la fiche de demande d'inscription et la renvoyer le plus tôt possible avec le règlement d'un montant de 40 €/équipes. Les demandes d'inscription seront enregistrées par ordre d'arrivée.

Toute demande d'inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

Souhaitant faire participer le plus grand nombre de participant, les inscriptions seront acceptées et fonction du nombre de places disponibles, merci de respecter vos engagements et de prévenir sous 72h en cas de désistement.

❖ EQUIPES.

Les équipes s'engagent à participer à l'intégralité de la compétition. Les personnes non licenciés se verront remplir un formulaire de licence évènementiel afin d'être couvert en cas de blessures

❖ EQUIPE MIXTE ou NON MIXTE / 4 à 6 joueurs maximum - match 4 contre 4

- 4 à 6 joueurs dans l'équipe.

- Les équipes peuvent être composées de n'importe quelle façon, filles et garçons ensemble ou non.

❖ LIEU

Cosec Belle-Beille, 47 Boulevard Victor Beaussier, 49000 Angers.

❖ PLANNING HORAIRE / 15 équipes

- **Enregistrement des équipes : 18H45 précises**

- Début des matchs : 19H15

- Finales prévues vers 21h45

❖ ORGANISATION SPORTIVE / 7 à 9 matches par équipe

- **1ère phase** : brassage

- **2ème phase** : A l'issue de la 1ère phase, les équipes seront réparties en 2 niveaux de poules

- **Phases finales et classement** : A l'issue de la 2ème phase, 2 tableaux

Toutes les équipes accèdent aux tableaux des phases finales ou des matches de classement.